



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E29601

VALABLE JUSQU'AU 20/07/2026

ÉDITÉ LE

25/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2001

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 05/05/2025
100 000

Raison sociale : MANGEANT ENERGIES

ZA DU PRIEURE
37530 POCE-SUR-CISSE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOURS CEDEX 2001B00070

Siret : 434 285 938 00016

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 6106322

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1244000/001 649424/1

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 124400/001 649424/1

Téléphone : 02 47 57 46 29

Portable :

Site Internet :

E-mail : direction@jpmangeant.fr

Responsabilité légale :

COMPAGNIE FINANCIERE ARMORICAINE (891 479 099) / MANGEANT STEPHANE
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fax :

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Effectif moyen : 44

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	25/04/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	06/09/2023
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	25/04/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	06/09/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	06/09/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.